AMADOR, R. d'
HIST De la vie du sang. 1844
QP91
844A

YALE
MEDICAL LIBRARY

HISTORICAL
LIBRARY
The Harvey Cushing Fund

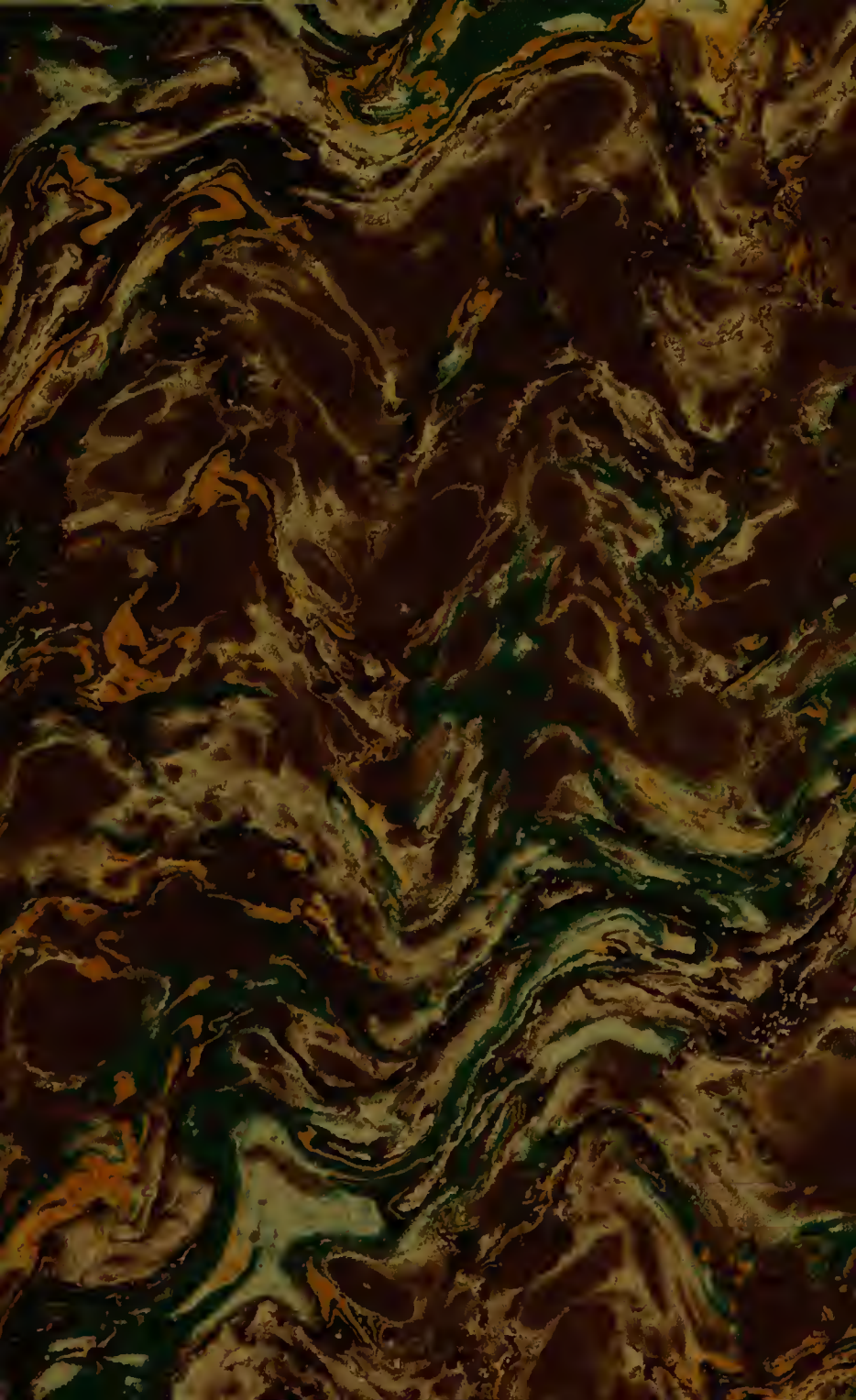

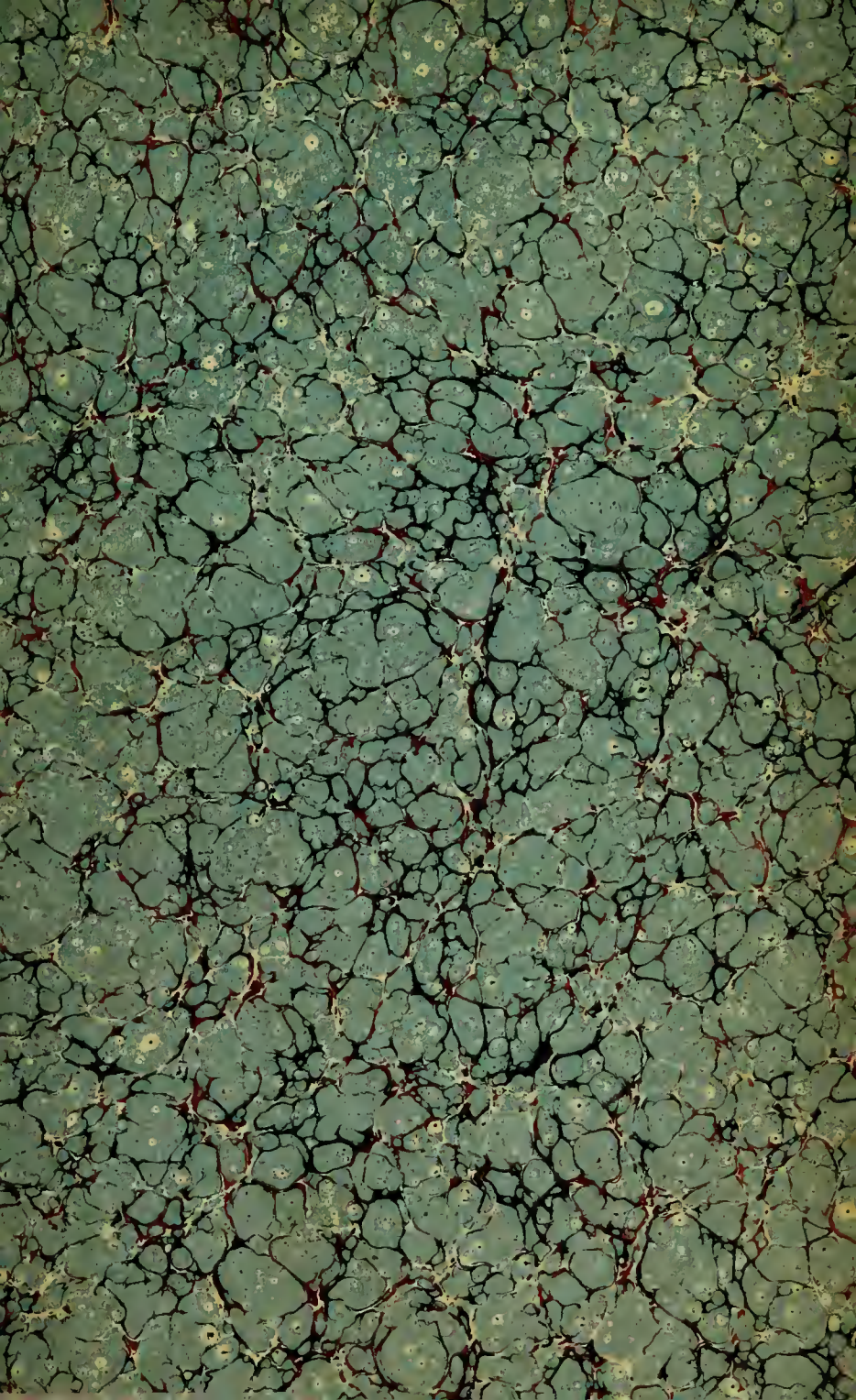

Thèses...

[v.5]

DE

LA VIE DU SANG

AU POINT DE VUE

DES CROYANCES POPULAIRES.

DE

LA VIE DU SANG

AU POINT DE VUE

DES CROYANCES POPULAIRES.

Discours

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DU COURS DE PATHOLOGIE ET DE THÉRAPEUTIQUE GÉNERALES

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 19 AVRIL 1844,

PAR LE PROFESSEUR R. D'AMADOR.

MONTPELLIER,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE BOEHM, BOULEVARD JEU-DE PAUME.

1844.

DE LA VIE DU SANG,

AU POINT DE VUE DES CROYANCES POPULAIRES.

Messieurs,

Je me propose de parler du sang et de la vie qui l'anime. J'omets, pour le moment, les faits organiques qui la démontrent, et ne vais m'occuper aujourd'hui que d'une preuve toujours méconnue, quoique évidente, jamais étudiée, quoique péremptoire.

Cette preuve je la déduis des *croyances populaires*.

On néglige trop en médecine ce genre de témoignages, quoique sur notre science, plus que sur tout autre, il puisse projeter de vives lumières.

Sur le sang en particulier on a écrit des volumes; on a disputé sur sa vie; des médecins ont osé la nier; Bordeu, le premier, a protesté contre cet abus du doute.

439977

Seul, il a vu la question dans son vrai jour et sous toutes ses faces. Seul, je n'en excepte pas même Barthez et Hunter, il y a laissé cette empreinte inimitable, cet ongle de lion auquel on reconnaît les penseurs d'élite. Seul, on peut le dire, il a étudié le sang en grand médecin et non plus en naturaliste. Nul écrivain n'a traité du sang ni avec plus de génie, ni avec moins de prétention. Bordeu ne fait pas le penseur; et pourtant il y a de quoi défrayer tout un siècle avec les pensées neuves ou profondes, ingénieuses ou originales, qu'il sème à profusion et comme en se jouant, sur ce grand problème.

L'*Analyse médicinale du sang* (tel est le titre de l'ouvrage de Bordeu) est un livre où tout brille, où tout excelle: richesses d'idées; économie de paroles; profondeur de sens; vivacité de style; originalité de vues; netteté de méthode; tout, tout, jusqu'à cette hardiesse mélangée de réserve qui sait trop, pour ne pas savoir aussi le doute, et qui entremêle sagement les problèmes d'avenir avec les vérités acquises.

Mais, parmi les preuves que Bordeu fournit en faveur de la vie du sang, celle que nous voulons aujourd'hui mettre en lumière, Bordeu l'a laissée dans l'ombre.

Dans l'objet dont elle s'occupe, la médecine doit prendre ses preuves partout et en toute chose. N'est-elle pas l'histoire de la vie humaine? Elle doit donc s'agrandir de toute l'étendue de l'existence. La science médicale est, en vérité, la moins restreinte des sciences : elle embrasse tout l'homme; son organisation comme ses forces; ses développemens comme ses besoins; ses facultés comme ses aptitudes; les merveilles de son esprit comme les altérations que lui impriment les agens de la nature; les travaux qu'il supporte comme les habitudes qu'il

se fait ; les passions qu'il se crée comme les mœurs, les institutions et les croyances qu'il se donne.

Or, les *croyances populaires* ont toujours témoigné que le sang était le réceptacle de la vie et son véhicule.

Il s'agit d'étudier *ces croyances*, de leur demander un compte exact de leur existence ; car si elles sont, elles ont une raison d'être, et élever un fait instinctif à la hauteur d'un fait réfléchi, me paraît devoir être la suprême mission du médecin philosophe.

Et ne pensez pas qu'en empruntant mes preuves à la médecine et à l'histoire, je sois infidèle à la première. — Non ; car si pour cultiver les sciences il faut les séparer, pour les perfectionner il faut les unir. Elles ne s'accroissent et ne se complètent que par des échanges. Elles ne vivent que d'une vie sociale et politique ; et l'on ne complète pas l'une d'entre elles, sans que toutes les autres en soient solidaires. Qui dirait que l'histoire naturelle des races ne peut se perfectionner que par l'histoire de l'humanité tout entière, et que cette dernière ne se complète qu'à l'aide de la linguistique ! tant l'homme est, dans sa simplicité apparente, un être merveilleusement compliqué, et, à lui seul, un monde de rapports de toute espèce.

Qu'on ne nous dise pas non plus qu'il n'y a point de rapports entre les qualités vitales du sang et les effets des mœurs, car l'histoire est là qui atteste le contraire.

Voyez s'il n'y eut pas régénération physique du sang, en même temps que régénération morale des peuples, lorsqu'il fallut, d'un monde ancien et vieilli, faire sortir un monde nouveau, vigoureux et jeune ! Quels autres que les peuples germains ont régénéré l'Europe à la chute de l'Empire romain ? Et quels autres pouvaient le régénérer que ceux qui, sains et ro-

bustes, étaient tenus en réserve, au fond des forêts vierges, pour retremper le sang appauvri des nations décrépites? Semblables à une fraîche semence, ces hordes d'hommes nouveaux vinrent ainsi faire revivre un sol qui ne produisait plus que des ronces, et déposèrent dans tous les états de l'Occident un principe de force et de vie, germes féconds de races nouvelles au physique et d'une culture plus parfaite dans l'ordre moral du monde.

Mais, quels sont les faits qui forment les croyances des peuples?

Sous ce nom collectif, nous sommes obligé de comprendre des faits divers, disparates, n'ayant en apparence aucun rapport visible : des préjugés et des opinions respectables ; des usages révoltans et des pratiques civiles ou religieuses bonnes à conserver et éminemment utiles. — Un peuple, comme un homme, laisse son empreinte sur ce qu'il touche ; son cachet se retrouve dans ce qu'il fait ; mais, comme ce qu'il fait a sa raison d'être dans ce qu'il croit, consulter ses croyances c'est s'adresser à sa vie.

Quel plan allons-nous suivre? Il a fallu s'en créer un sur lequel on pût dérouler, avec une sorte d'uniformité, cette masse de faits divers et incohérens dont se compose le sujet que j'étudie. — Il a surtout fallu chercher et saisir le point d'unité, ou du moins les centres différens, autour desquels viennent naturellement se grouper les *croyances*, considérées dans leurs rapports réciproques.

Il est très-malaisé, Messieurs, de dominer certains sujets et même de s'élever à leur hauteur. Leur fécondité devient presque de l'indigence. On s'imagine qu'ils enrichissent l'esprit, et ils

l'appauvrissent ; on pense qu'ils l'aident, et ils l'accablent. — Ce ne sera donc point par une vaine précaution oratoire et par un artifice de rhétorique trop usé, que je demanderai cette fois votre appui, et même, au besoin, votre indulgence....

Les liens du sang ont apparu à toutes les époques, comme les liens les plus inviolables et les plus indissolubles de ce monde. La notion qu'ils expriment gouverne par le sentiment, et sans la réflexion, tous nos rapports dans la société et dans la famille. [1]

N'est-ce pas là, en effet, la secrète chaîne, la chaîne déliée et mystérieuse qui enlace le genre humain? Chaîne d'autant plus puissante qu'elle est invisible, qu'elle attache sans forcer, lie sans astreindre, porte à l'union sans la commander; dont les préceptes sont des impulsions, les lois des instincts invincibles, et qui, étant en nous et agissant sur nous, nous dirige et nous guide à l'insu de notre participation volontaire.

A imiter ces liens du sang ou à les resserrer, les hommes ont mis toute sorte de soin dans leurs entreprises; et la consanguinité artificielle, à défaut de la consanguinité naturelle, leur a paru un lien indissoluble.

Mais, où en trouver la preuve? Dans les passions, qui seules nous donnent le signal de la vie et l'énergique conscience de nous-mêmes.

Or, le sang a servi cet instinct de la passion, et si bien, que les plus cruels sermens de vengeance, comme les plus douces promesses d'amitié ou d'amour, ont eu souvent le sang pour signe de leur objet.

Ce fut par une recherche de férocité, s'il est permis de parler

de la sorte, que Catilina fit passer une coupe pleine de sang à ses conjurés, qui en burent et se lièrent par un exécrable serment. L'historien Florus, dans son livre plein de beautés, quoique un peu gâté par l'emphase, l'atteste; et le grave Salluste, avec la mâle précision qui le distingue, nous l'assure.[2] Lucain[3] le dit à l'occasion de Pompée; Silius Italicus[4], à propos du serment d'Annibal; et Hérodote, Platon, Tacite, Pomponius-Mela, Valère-Maxime rapportent le même usage, en parlant des peuples les plus divers de l'antiquité.[5]

Le serment *par le sang* revêt une forme terrible et éminemment poétique dans ces paroles d'Eschyle, à propos du serment des sept chefs devant Thèbes :

> Sur un bouclier noir, sept chefs impitoyables
> Épouvantent les Dieux de sermens effroyables;
> Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,
> Tous, la main dans le sang, jurent de se venger;
> Ils en jurent la peur, le dieu Mars et Bellone.

Quelle concordance dans cet horrible usage! C'est que les mêmes besoins, les mêmes faiblesses, les mêmes passions et les mêmes instincts conduisent partout aux mêmes résultats, et se révèlent chez les hommes de tous les temps et de tous les pays, par des manifestations semblables.

Quel symbole plus vivant d'affection mutuelle que le serment des Scythes!

« Lorsque nous voulons, dit l'un d'eux, dans Lucien, nous »jurer solennellement une amitié mutuelle, nous nous piquons »le bout du doigt et nous en recevons le sang dans une coupe; »chacun y trempe la pointe de son épée, et la portant à sa bou»che, suce cette liqueur précieuse. C'est parmi nous la plus »grande marque qu'on puisse donner d'un attachement inviola-

» ble, et le témoignage le plus infaillible de l'intention où l'on est » de répandre, l'un pour l'autre, jusqu'à la dernière goutte de » son sang. »

Dans la *Mère coupable*, le Comte, qui vient de trouver la correspondance entre sa femme et son page, prend une connaissance détaillée des lettres de l'un et de l'autre ; et Beaumarchais n'a rien trouvé de mieux pour exprimer la passion du jeune homme, que ces paroles qui terminent sa dernière lettre :... « Blessé à mort, je rouvre cette lettre et vous écris *avec mon* » *sang*, ce douloureux et éternel adieu. »

Voici le curieux récit que fait le cardinal de Retz, de la manière dont la duchesse de Bouillon le força à s'engager avec son mari, contre le Parlement :

« ....Me le promettez-vous ? reprit-elle..... Je m'y engage, lui dis-je, et vais vous le signer de mon sang..... Vous l'en signerez tout à l'heure ! s'écria-t-elle..... » Elle me lia le pouce avec de la soie, quoi que son mari pût lui dire ; elle m'en tira du sang avec le bout d'une aiguille ; elle m'en fit signer un billet de cette teneur :

« Je promets à Madame la duchesse de Bouillon de demeurer » uni avec son mari contre le Parlement, en cas que M. de Tu- » renne s'approche avec l'armée qu'il commande, à 20 lieues de » Paris, et qu'il se déclare pour la ville. »

Le Cardinal ajoute que M. de Bouillon jeta cette belle promesse dans le feu.

. Il est donc vrai que des conjurés, des amans, des amis, qui établissent entre eux une communion absolue, soit de dessein, soit d'affection, le font souvent par le *sang*. Le sang, dans ces cas, est le lien qui attache, le signe qui rappelle, le symbole

qui personnifie; c'est que le sang, dans l'esprit des hommes, c'est la vie, et qu'après Dieu, ils ne pouvaient invoquer un plus divin témoignage. Ils l'accomplissent alors, tantôt en mêlant le sang de deux amis et le buvant ensemble, ainsi que faisaient les Scythes, au rapport d'Hérodote; tantôt en buvant celui d'un animal dans des vases d'arack, comme au Tonquin; tantôt en buvant son propre sang, comme en Pologne, pour jurer fidélité au roi élu; tantôt, en sacrifiant une victime, à l'imitation des fils de Brutus, dans leur serment en faveur des Tarquins; tantôt en plongeant les mains dans le sang, comme aux îles Hébrides; tantôt enfin, en écrivant de son sang, et engageant, pour ainsi dire, sa vie à tenir sa promesse ou à garder pour toujours une affection inviolable.

Boire le sang l'un de l'autre, jurer par le sang, certifier par son sang, qu'est-ce donc que cela signifie?

Symboliquement, c'est s'identifier les uns aux autres, s'incarner une même existence, et, liés par le même sang, vivre de la même vie. Moralement, c'est s'exposer aux mêmes peines, se dévouer aux mêmes dangers, poursuivre les mêmes entreprises, s'unir par les mêmes affections. Le sang, dans ces mutuels et réciproques engagemens, sert de symbole au lien moral que l'on contracte; et comme animés par le même sang on est soumis aux mêmes maladies, on contracte aussi une solidarité morale aux mêmes projets et à des affections congénères; et l'homme dans l'instinct naïf de ses actions a dit peut-être alors plus qu'il ne voulait et qu'il ne croyait dire.

La sympathie du sang avec le sang, idée médicale et morale à la fois, base de nos liens les plus chers et de nos affections les plus douces, devait dégénérer : le charlatanisme s'est chargé de l'y aider, et, comme toujours, il s'est à merveille acquitté de sa tâche. N'a-t-on pas prétendu agir sur les gens à une grande distance, pourvu qu'on pût se procurer un peu de leur sang?...

Les poudres sympathiques ont trouvé là leur naissance; celle du chevalier Digby a eu une célébrité digne de ses merveilles : un petit linge trempé dans le sang du malade et aspergé de cette poudre, lui faisait éprouver un grand froid si le linge était placé dans une glacière, une chaleur brûlante si on l'approchait d'un feu très-vif. En Angleterre, cette bienheureuse poudre fit tourner toutes les têtes : les personnes du plus haut rang prirent part aux expériences, et la sympathie du sang parut devoir tenir lieu de science. Car enfin, malade, loin de chez vous, vous expédiez par la poste à votre médecin, une compresse imbibée de votre sang, comme jadis, à la place du malade, on envoyait les urines chez le docteur : celui-ci répandait sur le sang, comme il vous l'aurait administré à vous-mêmes, le remède dont vous aviez besoin; la sympathie du sang faisait le reste.

Les lampes sympathiques dont parle Jonston, naturaliste polonais du XVIIe siècle, tirent encore du sang leur vertu prophétique : fabriquées du sang de l'homme, elles servaient comme de thermomètre à sa vie; marquaient la tristesse ou la gaieté, la santé ou la maladie de la personne, même sa vie ou sa mort, par la pâleur, la vivacité, ou l'extinction de leur flamme! Quel admirable moyen, Messieurs, pour communiquer avec nos amis absens! Ils pouvaient avoir cent fois mieux de nos nouvelles

par la clarté de ces lampes, que par toutes nos lettres! Et quel dommage que le secret de leur confection se soit éteint avec leur lumière! Car je ne crois point notre industrie moderne assez habile pour en fabriquer de pareilles.

Les peuples barbares, peu soucieux de la vie, le sont moins encore du sang qui la représente. [6] Les peuples civilisés, respectant plus la vie, respectent aussi le sang qui en est le symbole.

Le parallèle à établir à cet égard, est, sous plus d'un rapport, rempli de contrastes, et le poursuivre ne sera pas chose vaine.

Les *Scythes* buvaient le sang de leurs ennemis vaincus; coutume inhumaine qui s'accorde mal avec cette réputation de justice et de vertu, que leur firent d'un commun accord, à dater d'Homère, presque tous les écrivains postérieurs.

Juvénal, dans sa xve satire, raconte un combat entre les habitans de deux villes d'Égypte, et il assure que les hommes trouvaient un plaisir à s'abreuver du sang humain : « car, »dit-il, le dernier venu voyant qu'on avait tout mangé (les ca»davres des vaincus), et qu'il ne restait plus rien pour lui, »ramassa de dépit avec ses doigts le sang qui était tombé par »terre, et l'avala. »

Marco-Polo dont la crédulité sur quelques points n'infirme pas la véracité sur d'autres, dit, en parlant des Chinois de la province de Koncha, « que, lorsqu'ils vont à la guerre et qu'ils »tuent leurs ennemis dans les combats, ils s'empressent de boire »leur sang, et dévorent ensuite leurs cadavres. » Mais il faut remarquer que ces peuples sont réputés très-sauvages, puisque

le même voyageur nous donne comme un trait de leur barbarie, l'habitude où ils sont de manger la chair humaine qu'ils trouvent délicieuse.

Quelle distance de mœurs si atroces, à la douceur des peuples modernes, soignant eux-mêmes, à la guerre, les blessés les uns des autres !

— Mais, que dis-je ? boire le sang de son ennemi ! le boire simplement à titre d'aliment, nous révolte; nous n'excuserions cet usage que dans la Fable, et notre délicate sensibilité le pardonnerait à peine à l'abrutissement ou à la folie ! Un Polyphème a pu se nourrir du sang des compagnons d'Ulysse, et un Tarrare, le plus hideux des polyphages, du sang des saignées et de celui des cadavres. [7]

L'accusation des païens contre les premiers chrétiens *de boire du sang des enfans dans leurs agapes*, était donc atroce : elle était plus encore, elle était absurde [8] ; l'instinct moral qui abhorre le sang, parlant plus haut en leur faveur que les magnifiques apologies de Tertullien, ou les plaidoyers éloquens du Minucius Félix devant le sénat de Rome.

Mais le sang est-il nuisible ? Est-il un poison, comme le veulent certains ? Est-il sans danger, comme le veulent d'autres ? La question change.

Je ne pense pas, par exemple, que Lucain soit mort pour avoir avalé le sang que sa femme lui fit boire, afin de lui inspirer un amour plus vif. On dit bien que le sang de taureau passait pour un poison dans l'antiquité ; mais je ne pense pas davantage que ce fut par son moyen que Thémistocle se donna la mort. Où en seraient les Samoïèdes qui boivent celui de leurs rennes, ce qui, à les en croire, les préserve même du scorbut ; et les

Ostiaques qui imitent les Samoïèdes ; et les Huns qui buvaient déjà celui de leurs chevaux, au temps d'Ovide.

Voltaire, qui, un siècle durant, a eu le privilége de se moquer de tout, parce que, au bon sens, il mêlait un inimitable sel attique, Voltaire nie avec raison la propriété vénéneuse du sang.

« Je vous confie, dit-il, que, pour me moquer des fables grec-» ques, j'ai fait saigner un jour un de mes jeunes taureaux, » et que je bus une bonne tasse de ce sang très-impunément. Les » paysans de mon canton en font usage tous les jours, et appel-» lent cela de la FRICASSÉE. »

Singulier contraste ! Que certaines sécrétions des animaux, le lait, par exemple, soient réputées alimens, et prises en nature sans répugnance ; et que le sang seul, pris sans apprêt, inspire du dégoût ! c'est que le sang est la vie, et que le prendre, c'est prendre la vie en nature ! L'instinct nous avertit, au contraire, qu'une humeur sécrétée est un produit, mais non la vie d'où elle émane. Voyez aussi comme il inspire une sainte horreur à la simple vue ! comme son aspect effraie l'homme et enflamme la multitude ! La robe ensanglantée de César ne fit-elle pas plus pour soulever le peuple, que toute l'éloquence d'Antoine ?....

Y a-t-il une description horrible des poëtes où le sang ne se trouve ; un désastre public, dont son apparition réelle ou imaginaire n'ait été le signe? Lisez, Messieurs, Virgile[9] dans l'Énéide et Tite-Live[10] dans son Histoire, si vous voulez vous convaincre de ce que j'avance.

On ne jure pas non plus par le sang chez les peuples civilisés. Comme toute idée morale, trop grossière au début pour pouvoir se passer d'enveloppe, l'idée des promesses, chez les peuples barbares, ne va pas seule : elle s'attache à son signe le plus sensible, au sang ; mais peu à peu elle s'épure, la partie morale se dégage ; la portion matérielle, comme un *caput mortuum*, désormais inutile, reste ; et la parole constitue à elle seule, chez l'homme civilisé, le fond et la forme de la promesse ; tant les mœurs se polissent et s'épurent, à mesure que les intelligences s'éclairent !

Si nous étudions les pratiques religieuses du paganisme et que nous les comparions aux nôtres, nous aurons la confirmation du même point de vue.

Il vaut mieux ignorer Dieu, dit Bacon, que d'en avoir une idée basse et indigne de lui : l'un n'est qu'une erreur ; l'autre est un outrage. J'aimerais mieux (dit Plutarque) qu'on soutînt qu'il n'y a jamais eu de Plutarque au monde, que de dire qu'il y a eu un Plutarque qui dévorait ses enfans en naissant, comme les poëtes le racontent de Saturne !

Ces paroles de Bacon et de Plutarque peignent d'un seul trait les mœurs atroces des religions du paganisme. L'effusion du sang se mêle à tous leurs rites, à toutes leurs coutumes, à toutes leurs pratiques.

Faut-il implorer les Dieux, faut-il les apaiser, faire une promesse, ou tenter une entreprise, livrer une bataille, ou célébrer une victoire, satisfaire aux mânes des morts ou leur pré-

senter des offrandes, quoi que ce soit, quoi que ce puisse être, toute action commence et finit par le sang d'une victime !

L'idée matérielle et grossière du sang entrait si bien, par leurs croyances, dans leurs rites, qu'à l'oblation dite du taurobole, oblation très-célèbre, cérémonie imposante qui s'accomplissait avec une grande pompe, et mettait en émoi les populations, pour donner à l'acte expiatoire toute sa vertu, il fallait que le prêtre exposât à l'horrible pluie de sang qui tombait des flancs du taureau sacré, son front, ses joues, ses lèvres, ses narines, ses mains, que ses vêtemens en fussent imbibés, que tout son corps en fût comme saturé.[11] Sortant alors de la fosse dans l'état le plus hideux, mais salué par les cris de l'assistance, et suivant le mot du poëte qui a transmis ces détails, adoré de loin comme un Dieu, il regagnait le temple, où l'on conservait religieusement sa dépouille *ensanglantée*, gage assuré, croyait-on, du pardon des Dieux. Les murs de Narbonne conservent encore le souvenir d'un de ces fameux *tauroboles* offert à Cybèle, pour la guérison, je crois, de cette goutte opiniâtre qui, toute sa vie, tourmenta Sévère.

Un grand poëte, M. de Lamartine (Méditation intitulée : *Le Désespoir*), a donc pu s'écrier dans d'admirables élans :

> Tel, quand des Dieux du sang voulaient en sacrifice
> Des troupeaux innocens les sanglantes prémices,
> Dans leurs temples cruels :
> De cent taureaux choisis on formait l'hécatombe,
> Et l'agneau sans souillure et la blanche colombe
> Engraissaient leurs autels.

Et le sang des hommes[12] baigna les autels aussi bien que celui des animaux, et il coula en flots bouillans répandu par les prêtres du paganisme !... Ici, c'est le sang le plus cher qu'on répand : ainsi les Carthaginois, qui, de crainte que le temps ne

les dévore pas assez vite, immolent eux-mêmes leurs enfans à Saturne ; là, c'est le sang le plus pur, c'est Iphigénie que l'on conduit au supplice ; ailleurs, c'est le sang le plus abhorré : ainsi les Druides égorgent le centième de leurs prisonniers ; ainsi encore Achille sacrifie douze Troyens aux mânes de Patrocle ! Mais, partout et toujours, c'est le sang qu'on verse, c'est la vie qu'on sacrifie ! Dès que le sang commença à couler sur les autels, il ne fut plus possible de l'arrêter : des premières et innocentes expiations, auxquelles le pain, le lait, le vin, le miel servirent de pieuses offrandes, on en vint à l'immolation des animaux, puis à celle des enfans, enfin à celle des hommes, sans que cette barbare coutume ait pu être arrêtée dans le monde, que par le glorieux avènement du christianisme.

Car, c'est indubitablement le christianisme qui a façonné, poli, perfectionné les mœurs européennes, qui a répandu, naturalisé dans l'Occident ces principes exquis d'humanité et de civilisation, dont les peuples orientaux, malgré les bienfaits de la nature et les avantages d'un climat plus heureux, n'ont jamais eu l'idée. En sorte, Messieurs, que si la religion chrétienne n'était pas la seule vraie, elle serait encore la plus noble.

Les anciennes religions permettaient les combats à mort des gladiateurs. Le christianisme arrive, et sa première défense s'adresse aux combats sanglans.

Plus tard, elle interdit les tournois par le même principe.

Plus tard enfin, elle défend aux prêtres jusqu'à l'innocent plaisir de la chasse, et aux médecins, qui alors étaient des prêtres, l'exercice de la chirurgie ; le tout pour éviter la vue du sang, car l'Église en a horreur, disent les conciles.

L'horreur du sang, le respect de la vie humaine, la sépare déjà des autres cultes, et cette seule idée, introduite dans nos mœurs, met une distance incommensurable entre le monde ancien et le monde du christianisme.

Arrivons enfin à un genre de preuves encore plus décisives.

Je les déduis de cette observation facile à faire, que, toutes les fois que l'art scientifique ou le préjugé ignorant a tenté de purifier la vie, de la prolonger, de la prendre en témoignage, de l'enlever des corps qui en jouissent, ou d'en diminuer l'énergie, c'est au sang que l'on s'en est pris.

Dans la religion, la purification de l'âme a toujours accompagné la purification corporelle ; et, sous ce dernier point de vue, le sang, comme réceptacle de vie, a attiré l'attention des chefs de croyances.

Je n'insisterai pas beaucoup sur des preuves de cette nature, généralement connues, et qui démontrent ce que j'avance. Je me contenterai de vous dire qu'un sentiment vague, naturel et instinctif semble avoir appris aux anciens peuples, que la vie est dans le sang.

Moïse dit, dans le chap. XVII, v. 11 du Lévitique : *Anima omnis carnis in sanguine est ;* et si Dieu défend à son peuple le sang des animaux, de certains animaux du moins, c'est que, comme dit le texte sacré : *Eorum animæ in sanguine sunt* [13], leurs âmes sont dans le sang.

L'âme n'est pas ici confondue, par l'Écriture, avec la vie; il est dit : *Anima omnis carnis*, l'âme de la chair, l'âme du corps, et non l'âme de l'esprit et de l'intelligence.

L'antiquité admettait, Messieurs, trois sortes d'âmes : l'intellectuelle, l'animale et la végétative ; c'était beaucoup à mon sens, c'était même trop : tant de gens croient que nous n'en avons pas même une! De ces trois âmes, l'*anima carnis* de l'Écriture ne pouvait être autre que celle que Gaspard Hoffmann appelait l'*âme médicale*, ce que nous nommerions aujourd'hui la *force vitale*, la *force de vie ;* force qui régit le corps à son insu, et gouverne, sans la participation de la conscience, tous les actes qui ne sont ni l'intelligence, ni la volonté, ni le libre arbitre. C'est dans ce sens seul qu'il convient d'interpréter le texte de Moïse, et c'est d'ailleurs la seule interprétation qu'on puisse donner à une foule d'auteurs anciens, dont le langage métaphorique a de l'analogie avec celui du législateur des Hébreux. Interpréteriez-vous autrement Virgile, quand, en parlant de la mort de ceux qui périssent du flux de sang, il s'écrie : *Purpuream vomit ipse animam ?*

Quand l'esprit superstitieux a voulu faire témoigner quelque chose au cadavre, dans l'absence de la vie, il s'est adressé au sang ; la *cruentation* en est la preuve.

On s'en est pris alors au sang, comme ailleurs on s'en prenait aux élémens, à l'eau, au vent, au feu, en l'absence d'autres témoignages ; et c'est ainsi que la nature morte a été interrogée en l'absence de la nature qui vit. Équivalent donc des jugemens de Dieu, la *cruentation* n'était autre chose que la sortie du sang du mort à la vue du meurtrier, auquel il demande justice et contre lequel il crie vengeance.

Son origine, comme celle des jugemens de Dieu, se perd

dans les ténèbres de l'Histoire ; on ne sait ni à quelle époque elle remonte, ni quel peuple l'a instituée. Nous voyons seulement qu'au XIIe siècle, elle faisait déjà partie des croyances.

En 1189, le roi d'Angleterre, Henri II, meurt. Il meurt en France, dans la Touraine qui lui appartient (à Chinon, la patrie de Rabelais). On va l'inhumer, selon ses intentions, dans l'abbaye de Fontevrault. Le cadavre se trouvait déjà déposé dans la grande église de l'abbaye en attendant les funérailles, lorsque le comte Richard, qui fut, depuis, le roi Richard Cœur-de-Lion, apprit, par le bruit public, la mort de son père.

Il vient à l'église, et trouve le Roi gisant dans un cercueil, la face découverte, et montrant encore, par la contraction de ses traits, les signes d'une violente agonie. — Richard frémit à cette vue, se rappelant tous ses torts à l'égard de son père et la guerre obstinée qu'il lui avait faite. Il se mit à genoux et pria devant l'autel. Or, les contemporains assurent que, depuis l'instant où Richard entra dans l'église, jusqu'à celui où il s'éloigna, le sang ne cessa de couler en abondance des deux narines du mort. (*Regis utrœque naris sanguine cœpit manare et quamdiù filius in Ecclesiâ fuerat non cessavit.* (*Scripta rerum Francicarum, XVIII*, 158.)

Or, il faut savoir que Henri II était mort en maudissant ses fils, qui l'avaient si long-temps traité comme ennemi. Il était mort en regrettant de ne pouvoir se venger d'eux et surtout de Richard ; on lui avait entendu dire, en parlant de ce dernier, et durant son agonie : — *Si seulement Dieu me faisait la grâce de ne point mourir avant de m'être vengé de toi.* Et Richard avait ri de cette menace, en compagnie du roi de France Philippe-Auguste. [14]

Au XVIe siècle et en Italie, même croyance. Côme de Médicis, grand duc de Toscane, fit mourir son fils Garcias, parce que le cardinal de Médicis, son autre fils, ayant été assassiné, le sang de son cadavre s'agitait à la vue de Garcias.

La fausse interprétation d'un fait médical, vrai en soi, a donc coûté la vie à plus d'un innocent. Or, l'interprétation d'un fait n'est autre chose que sa théorie. Qu'on dise encore que les théories n'ont pas d'effet sur la pratique ! Autant vaudrait dire que le motif d'une action n'a aucune influence sur l'action qu'il inspire.

Singulière remarque ! Le siècle littéraire par excellence, le siècle du bon goût et des mœurs exquises, le XVIIe siècle, a été souillé aussi par cette superstition morale et religieuse, puisque Ranchin nous dit que, comme épreuve du meurtre, la pratique de la *cruentation* était générale à cette époque, et qu'il n'y avait aucun Parlement, ni Cour présidiale en France, qui ne pût fournir des exemples et des expériences sur ce fait.

Faut-il s'en étonner, quand nous voyons, à la même époque, les Parlemens condamner à mort, les auteurs de maléfices, les noueurs d'aiguillette; et celui de Paris en particulier, rendre, sous la présidence des Molé et des Seguier, un arrêt contre les démons incubes; le cardinal de Richelieu croire aux sorciers, en admettre l'existence dans ses écrits, et, qui plus est, envoyer l'infortuné Grandier à la mort, sous ce prétexte sinon par ce motif?

Ranchin, chancelier à l'université de Montpellier, et premier consul de la ville sous Louis XIII, a écrit un livre extrêmement curieux sur cette matière. Le titre est : *Traité sur les causes de la cruentation des corps morts en présence des meurtriers.*

Et voici les naïves paroles par lesquelles il débute :

« Car de regarder avec pitié et commisération un corps tout »à nud, véritablement mort de blessures, sans aucune appa»rence de vie, sentiment et mouvement; et voir peu après, »quand les juges, avec les cérémonies requises, lui présentent »le prévenu que l'on soupçonne avoir commis le meurtre, voir »avec ravissement que les plaies du mort s'ouvrent d'elles-mêmes »et *versent du sang qui crie vengeance et demande justice* ; en voilà »assez pour estonner les philosophes, les médecins, les théolo»giens et tous les curieux du monde. »

Ranchin entre solennellement en matière, fait son exorde, divise son sujet avec le plus grand ordre, et procède aussi sérieusement à cet examen, que Dom Calmet à celui des vampires.

Il étudie une à une et en autant de chapitres, toutes les causes qui peuvent donner lieu au phénomène. Là arrivent et les sorciers et l'âme du mort, et celle du meurtrier et les maléfices.

La matière, comme on voit, ne peut être élucidée avec plus de sérieux et d'une manière plus complète. L'illustre professeur y déploie une érudition peu commune ; parfois son bon esprit se fait jour à travers les croyances superstitieuses de l'époque ; mais ce bon esprit ne l'empêche pas d'adopter la plus mauvaise des théories et de rejeter la seule qui soit bonne. Ranchin conclut donc à l'action miraculeuse de la Divinité, qui veut faire connaître le coupable, et souvent à l'influence des démons qui tentent tout pour perdre les innocens. Et, puisque Dieu et le Diable s'en mêlent, il va sans dire qu'il rejette la seule théorie vraie, celle d'un reste de vitalité dans le liquide sanguin.[15]

Ranchin n'aurait pas commis cette erreur, s'il avait su que, dès le IXe siècle, Agobard, archevêque de Lyon, écrivit avec

force contre la damnable opinion (dit-il) de ceux qui prétendent que Dieu fait connaître sa volonté et son jugement par ces épreuves.

Le phénomène trouve donc son explication en lui-même, sans avoir recours à des causes autres que la vie; puisque des faits authentiques prouvent que ces hémorrhagies posthumes ont lieu dans des cas de mort naturelle, et qu'elles surviennent plusieurs jours après l'extinction de la vie, cinq, dix, quinze jours, selon les circonstances particulières au mort, à la maladie, au lieu où l'on a déposé le cadavre, et autres.

Enchaînés à la flamme vitale pendant notre courte existence, nos organes, Messieurs, ne s'en séparent qu'avec effort et violence quand la mort arrive. Ils en retiennent toujours quelques étincelles de ce feu divin qui les a mûs, animés, gouvernés pendant le court chemin, qu'à travers les misères de la vie ils viennent de faire ensemble. Cette divine propriété du sentiment diffuse dans toutes nos parties avec le sang son véhicule, qui les dilate, les épanouit, les ouvre à son influence et les imprègne de son énergie, ne s'éteint donc pas en entier et tout à la fois dans nous-mêmes. Ne voit-on pas le bois encore en ignition, même après que la flamme a cessé de briller ? Ainsi de nos organes, ainsi du cœur, centre de la sanguification, le plus noble et le plus mystérieux, au physique comme au moral, des centres qui président à l'exercice de la vie. Or, de même que le sang est la première partie formée dans l'embryon, et que, dans le fait, le premier globule du sang est le rudiment primordial auquel le principe de vie s'attache, de même il est le dernier à mourir, et le plus tenace à conserver un souffle d'existence. Et cette considération constitue un des

principaux argumens d'Harvey, qui l'appelle avec tant de raison, le premier à vivre et le dernier à mourir dans les animaux, le *primum vivens* et *ultimum moriens*.

Après un préjugé, un préjugé plus incroyable. Mais n'oublions pas, Messieurs, que ces erreurs elles-mêmes témoignent de la vérité que j'avance, que la vie du sang était dans tous les instincts. Le vampirisme appartient plus qu'aucune autre superstition, au sujet que je traite; épidémie morale, et une des plus honteuses dont l'esprit humain ait à rougir, c'est au commencement de ce même XVIIIe siècle, qui s'était donné le beau titre de siècle philosophique, qu'elle a régné en Hongrie, en Moravie et même en France.

On commença par croire au mal : la peur fit rêver à son accomplissement, et, comme effet de la croyance et de la peur réunies, on finit par mourir. Voici à peu près, selon les historiens, comment les choses se passèrent.

On ne sait trop d'où vint à l'esprit de certaines gens, qu'une fois mort, leur ennemi pouvait leur apparaître et reprendre vie en suçant leur sang. Le rêve avait lieu, et les spectres malfaisans ne manquaient pas de poursuivre, d'atteindre et de sucer ces malades d'esprit, bien plus à plaindre que les malades ordinaires; et c'est ainsi qu'une partie de l'Europe fut sucée et effrayée 10 ans durant.

Quoi de plus naturel que de raconter un rêve, si surtout il est extraordinaire? La passion se mêla au récit; car elle se mêle toujours à ceux du peuple, quand il raconte des prodiges. Fallait-il autre chose, la vision une fois répétée par mille cer-

velles, pour que le mal devînt général? Il le devint; et l'effet était si prompt, que le rêveur, épuisé, mourait dans un état de syncope.

Quel remède apporter à cette épidémie d'espèce nouvelle? Puisque l'imagination était la malade, on crut qu'il convenait de traiter cette *folie du logis* de préférence au corps, et les magistrats ne s'y prirent pas trop mal pour y réussir.

Ils abondèrent dans le sens du peuple, firent semblant d'avoir foi aux vampires, et guérirent le mal par le mal même; il fallut donc laisser violer l'asile des morts pour sauver les vivans.

On suivit toutes les règles de la procédure la plus vétilleuse; on procéda en forme vraiment juridique; on cita, on entendit des témoins à charge et à décharge; et si quelque signe de vampirisme apparaissait sur les cadavres de ceux que la voix publique accusait du méfait, on les condamnait à être brûlés ou décapités par la main du bourreau.

Ainsi le fut, en 1726, un vieux vampire, nommé Arnold Paule, qui, au dire du Tribunal de Belgrade, suçait tout le voisinage. Le bailli de l'endroit, aussi savant en vampirisme qu'ignorant en médecine, fit ouvrir sa sépulture. Le bruit de ces méfaits nocturnes ne put être révoqué en doute, puisqu'il fut trouvé dans sa bière, l'air bien nourri, le teint frais et vermeil. A le voir, on crut que la nuit même il avait sucé quelque victime. Aussi, ordonna-t-on incontinent, par autorité de justice, qu'on lui coupât la tête et qu'on brûlât le corps. Dès cet instant, il ne suça plus personne. [16]

Si le sang fait revivre les morts; si, dans le *onzième livre de l'Odyssée*, il redonne aux ombres la parole qu'ils ont perdue avec la vie; si celle de Tyrésias ne prononce ses oracles qu'après avoir bu celui qui, bouillonnant dans la fosse infernale, attire tout autour les ombres avides du sang des victimes; si le *sang* qui coulait de la plaie faite à Saturne par Jupiter, en tombant sur la terre, engendra les géants; si du sang d'un père outragé par ses fils, de Cœlus mutilé par Saturne, naquirent les Furies; si le sang, enfin, donne la vie aux corps qui ne l'ont pas, et la redonne à ceux qui l'ont perdue, comment douter qu'il ait pu être pris à titre de remède? Il l'a été....

Voyez les Romains accourant auprès d'un gladiateur expirant, pour boire son sang tout fumant. C'est que le sang des gladiateurs était censé le spécifique de l'épilepsie. Ainsi le dit Celse, ce Cicéron de la médecine (lib. III, cap. 11, sect. 10) : *Quidem jugulasti gladiatoris calido sanguine poto, tali morbo se liberarunt.* Et l'éléphantiasis, selon Pline (lib. XXVI, cap. 5), ne se guérissait, chez les Romains, que par des bains mélangés du sang des hommes.

La croyance à la vertu médicinale du sang reparaît au siècle de Louis XI. Les vieillards en buvaient pour se rajeunir; et il paraîtrait que, pour corriger un sang vieux et infirme, le roi lui-même buvait celui d'un enfant, et réalisait ainsi la fable des vampires.

Cette singulière pratique a-t-elle été importée par les médecins juifs, qui, au moyen-âge, ont eu le privilége d'être les médecins de toute l'Europe? On l'a dit, mais je l'ignore; il serait pourtant curieux que cela vînt justement de ceux à qui leur religion défendait d'en faire usage, et que, quand il leur était

prohibé comme aliment, ils l'eussent introduit comme remède.

Quoi qu'il en soit, Louis XI qui ne guérissait pas, qui était toujours malade, et qui s'en prenait à tout pour prolonger sa vie, pria et supplia le roi de Naples de lui envoyer un saint homme, François-de-Paule, qui faisait alors les délices de la chrétienté. Le saint homme arriva, et ayant osé reprocher au roi de boire du sang humain, l'exhorta à mettre sa confiance en Dieu, lui faisant espérer qu'il obtiendrait et le salut de l'âme et la prolongation de sa vie.

A en croire Claude Seissel, il paraîtrait que, tout en ayant grand souci de la seconde, Louis XI s'inquiétait beaucoup moins de la première, puisqu'un jour qu'on récitait, expressément pour lui, une prière adressée à saint Eutrope, dans laquelle on recommandait l'âme et le corps, il ordonna qu'on rayât le mot *âme*, disant qu'il suffisait que le Saint lui fît avoir la santé du corps, sans lui demander tant de choses à la fois.

L'esprit sceptique et superstitieux à la fois de Louis XI, l'esprit plus superstitieux encore de son époque; le désir immodéré qu'il avait de vivre; les moyens multipliés, bizarres, singuliers dont il se servait pour prolonger sa vie, tout me porte à croire ces faits parfaitement authentiques.

Savez-vous qu'il donnait à Jacques Coitier, son premier médecin, dix mille écus par mois d'honoraires? Somme assurément immense pour le temps, mais qui, mesurée sur le désir inconsidéré que le Roi avait de vivre, et sur l'assurance plus inconsidérée encore que ce médecin, homme hardi et ignorant, lui donnait, qu'il prolongerait long-temps sa vie, ne me paraît pas trop exorbitante. [17]

Que la profusion du sang a été irréfléchie, Messieurs, toutes les fois qu'on a désiré diminuer l'énergie de la vie ! et que la réalité dépasse toutes les spirituelles invectives de Lesage et de Beaumarchais contre l'abus des émissions sanguines !

Il y a eu une époque, et cette époque a duré à peu près six cents ans, pendant laquelle le nom ridicule de *minution* a servi à désigner un usage plus ridicule encore.

Malade ou sain, aucun habitant des cloîtres n'était à l'abri du coup de lancette ; et, la veine ouverte, le sang devait couler jusqu'à ce qu'il fût arrêté par le supérieur, lui seul ayant le droit de venir mettre la compresse. Cette pratique était devenue si abusive dans certains couvens, que saint Louis fut obligé d'imposer des lois aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, par lesquelles il ne leur fut permis de se faire saigner dorénavant que cinq fois l'an : à Noël, au commencement du Carême, à Pâques, dans le mois d'août et à la Toussaint.

On a prétendu que les chartreux étaient soumis à la même règle ; et les historiens assurent qu'il y avait, avant 1789, des ordres religieux chez lesquels la saignée était une règle de la discipline, qu'il fallait subir au moins une fois dans l'année. On s'était arrangé afin que la règle fût le moins dure possible. Et quel meilleur moyen que de faire, de l'époque de la saignée, une espèce de fête ? La communauté était donc divisée en deux moitiés, et chaque moitié devait recevoir, à jour fixe, le coup de lancette ; bien entendu que, pendant les trois jours qui suivaient l'opération phlébotomique, elle était dispensée de toute assistance aux offices, et recevait, d'un autre côté, double pitance ; contradiction qui me paraît inexplicable. Après quoi,

et une fois débarrassée du trop plein, elle reprenait ses habitudes ; mais arrivait alors le tour de l'autre moitié, qui attendait dans l'impatience les trois jours [18] qui, pour elle, se passaient aussi gaiement.

Beaumarchais, faisant dire à son héros de Séville que la garnison tout entière prend médecine le lendemain, a-t-il imaginé quelque chose de plus burlesque?

Était-ce comme purification du corps ou comme pénitence que la coutume des saignées avait lieu ? Je ne saurais le dire ; mais ce que je sais, pour l'avoir lu dans Montesquieu, c'est que déjà les Romains punissaient, en les saignant, les soldats transfuges.

Singulier rapprochement ! Toutes les fois qu'on a voulu rajeunir la vie ou la prolonger, on s'est adressé au sang, comme si le sang était la vie elle-même.

Renouveler un sang vieux par un sang jeune, un sang infirme par un sang sain, voilà le but de cette trop fameuse méthode, dite de la *transfusion*, décrite par Libavius, médecin-chimiste de l'Ecole de Paracelse, 150 ans avant les disputes sur la priorité du procédé entre la France et l'Angleterre.

« Soit, dit Libavius, un homme sain et vigoureux ; soit »un autre corps décharné, à qui il reste à peine un souffle de »vie ; ayez deux tuyaux d'argent, fendez l'artère de l'homme »qui jouit d'un parfaite santé ; introduisez un tuyau dans cette »artère ; ouvrez de même une artère de l'homme malade ; in»sinuez l'autre tuyau dans le vaisseau, et abouchez si exacte»ment les deux tubes que le *sang* de l'homme sain s'introduise

»dans le corps malade; il y portera la source de la vie; toute »infirmité disparaîtra. »

Senac l'a dit avant nous : on vit clairement dans cette transfusion, l'*assurance de l'immortalité*, parce que, pour nous servir des propres paroles de Libavius, on *s'adressait aux sources de la vie.*

L'idée du rajeunissement par le sang est-elle nouvelle? Non, sans doute : elle date de la Fable, c'est-à-dire, de l'époque où datent toutes les idées instinctives de l'homme; de l'époque où l'homme a vu ses infirmités et sa vieillesse, et a désiré en éloigner l'approche. Médée ne rajeunit-elle pas Éson, père de Jason? et, pour se venger de Pélias, ne le fit-elle pas immoler par ses propres filles, en leur persuadant qu'elles pourraient remplacer son sang vieilli par un sang plus jeune? (Ovid. ; *mét.* VII, vers 237 et *passim.*)

L'idée de rajeunir le sang est donc ancienne, et le fait de son rajeunissement, positif; mais les moyens de l'opérer à l'aide de la transfusion d'un sang étranger, est au moins douteux.

Le rajeunissement du sang existe; il s'opère à chaque moment de notre vie, puisque le sang produit des mutations sans cesse renaissantes. Mais, de même qu'il ne s'opère qu'en nous, il ne peut être opéré que par nous. Ce n'est pas un sang étranger qui donnera à mon corps languissant un pouvoir nouveau; mais bien mon propre sang travaillant sur ses données, pour ainsi dire, personnelles. La vie est une action, et la vie ne peut être à nous qu'autant que l'action nous appartient; autrement elle serait un emprunt. Et qu'y a-t-il de plus individuel, de plus personnel que notre vie? Chose admirable! Que l'homme puisse tout emprunter : travail, richesse, gloire, fortune, la pensée même! La vie seule ne s'emprunte pas! Seule, la vie se refuse

à un prêt, qui répugne à son essence! La vie seule est un bien inaliénable, et, à part la voie dont la nature s'est réservée le secret et le monopole, intransmissible. On ne peut que vivre ou mourir soi, jamais un autre!

L'idée était donc naturelle de s'adresser au sang, quand on voulait s'adresser à la vie; au sang, pour rajeunir la vie; au sang, pour en diminuer l'énergie; au sang, pour la soustraire aux corps qui la possèdent; au sang pour faire déposer un témoignage quelconque à la vie; au sang, pour purifier la vie à l'égal de l'âme, son partner. L'idée était essentiellement naturelle; car, dans les croyances des hommes, le sang était la vie!

Le sang!... n'est-il pas le véhicule de notre existence, le trésor inépuisable de notre force, le précieux germe de la vigueur et de l'accroissement, la liqueur organisatrice et régénératrice par essence? Et comment ne le serait-il pas, puisqu'il est le véhicule de cette force qui pénètre, qui anime, qui meut nos parties, les crée, les façonne, les arrange, les développe, les répare même, quand osant franchir les limites de la santé, nos organes pénètrent dans celles de la maladie? Le sang semble donc tenir en réserve d'admirables ressources pour réparer ses pertes, comme s'il renfermait en lui-même d'inépuisables trésors d'organisation et de vie!

C'est une *espèce de chair coulante*, a dit Bordeu! L'expression, à bon droit, a fait fortune. Disons, pour la compléter, que cette divine liqueur façonne elle-même le moule dans lequel elle coule; et que, Prométhée d'une nature supérieure au Pro-

méthée de la Fable, elle fait sortir d'elle-même la flamme créatrice.

Et elle seule, et non un autre, possède ce divin privilége! On ne crée donc point un homme par l'art, aussi avancé qu'il puisse être, et on ne le créera jamais, aussi avancé que l'art puisse le devenir. Mais, que dis-je? un homme; pas un atome de gélatine, pas une goutte de lait, de sang ou de bile. [19] Les médecins qui se laissent conduire aveuglément par la chimie, marchent donc au rebours de la voie qui conduit au but. Ils méconnaissent la partie la plus essentielle du phénomène du sang, et sans laquelle le sang n'est pas plus le sang que le cadavre l'homme en vie! Leurs analyses supposent la mort, ou l'amènent; et la mort ne pourra jamais rendre la vie.

Messieurs, la notion instinctive que je viens d'étudier devant vous, n'a pu rester sans passer dans le langage. Le langage est-il autre chose que le dépositaire de tous les instincts, de toutes les manières de sentir, penser et vouloir de l'âme humaine? N'est-il pas le reflet et comme le miroir où se produisent sous forme visible et tangible toutes ces choses? La notion instinctive de l'esprit s'est donc infusée dans les coutumes, les institutions civiles, politiques ou religieuses; elle en a imbibé les mœurs, et même coloré toute sorte de préjugés de ses vives teintes.

De là, avançant un pas de plus, elle fait irruption dans le langage. Les langues, en effet, la reproduisent à chaque pas et la conservent, et il est incontestable, en approfondissant la matière, que le sang devient, dans les locutions de toutes les

nations, le synonyme non-seulement de la *vie*, mais de toutes les *modifications* dont la vie organique et morale est susceptible.

Imaginez la modification que vous voudrez rendre. Nous trouvons, dans les langues, le mot *sang* à la place de celui de *vie*. La vie mue, troublée, irritée, diminuée, réveillée, transmise, trouve dans le mot *sang*, une expression équivalente. On dit, dans ce sens, que le sang est brûlé, glacé, tourné, qu'il est apaisé, qu'il est répandu, versé, et c'est dans cette dernière acception que Voltaire a exprimé son aversion pour ceux qui sont l'instrument de son effusion.

> Exterminez, grand Dieu ! de la terre où nous sommes,
> Quiconque, avec plaisir, répand le sang des hommes.
> *Mahomet*, act. III, sc. 8.

Toutes les modifications de la vie physique et morale se dépeignent par ce terme. — Dans la vie organique, il exprime le contenant pour le contenu, le véhicule pour la force qu'il recèle. Dans la vie morale, il indique le support de cette dernière, et devient le symbole vivant, visible et sensible de la vie spirituelle, invisible et insaisissable.

On comprend, en effet, que puisque le mot *vie* exprime métaphoriquement l'idée de l'*âme;* le mot *sang* qui est, à son tour, synonyme de *vie*, exprime aussi par métaphore le principe de l'intelligence ; et c'est là le sens du mot *sang*, dans les tragédies de Sénèque, où il reçoit, on dirait, toutes sortes de qualifications, toutes celles au moins qui s'adresseraient au principe dirigeant de nos actions libres. *Sang magnanime, abject, injuste, fort, ennemi, funeste :* voilà tous les noms que, par substitution, ou lui prodigue. [20] Si donc la médecine emprunte parfois son langage à la psychologie, la science de l'âme en a

fait autant à son tour avec les objets les plus vifs et les plus colorés de la médecine.

Nos langues ont besoin d'être sensibles, et elles le sont plus que nous ne le croyons. Elles le sont à un point tel, qu'elles ne peuvent rendre la moindre notion intellectuelle sans une métaphore. Les philosophes peuvent à leur gré se faire une langue, communiquer avec cette langue et se comprendre; mais le peuple qui n'a que la sienne, qui est pressé de rendre ses impressions, et qui ne peut, pour le faire, attendre les Dictionnaires et les Académies, s'empare de celle qu'il a, et s'en sert; mais selon les lois de sa nature, c'est-à-dire, en rendant ses idées intellectuelles, telle que celle de vie, — idée obscure, plus sentie que réfléchie, idée imparfaite, notion ondoyante et fugitive, comme l'objet qu'elle représente, — par les expressions les plus vives et avec les couleurs les plus sensibles. Or, quelle chose au monde ressemble plus à la vie que le sang, et quel objet peut mieux en être le symbole? Rien donc d'étonnant à ce que de bonne heure, dans le langage du peuple, *vie* et *sang* soient devenus synonymes.

De là, naissent encore ces locutions populaires qui peignent si vivement, dans leur naïve expression, les usages et coutumes qui leur ont donné naissance. *Son sang crie vengeance; suer sang et eau; boire la dernière goutte de son sang*, reconnaissent probablement pour origine : la première, la croyance à la cruentation; la deuxième, les sueurs sanguines dont Homère fait déjà mention, en peignant la lutte entre Ajax et Ulysse, et sur lesquelles Huxham, les *Éphémérides des curieux de la nature*, Pibrac, Bichat, Alibert et M. le professeur Lordat nous ont transmis de curieux exemples; la troisième, enfin, les actes de

vengeance qui, comme je l'ai dit, ont porté quelques peuples barbares à boire le sang de leurs ennemis.

En sorte, Messieurs, qu'on pourrait arriver à poser cette règle générale d'interprétation, qu'un *dicton* vulgaire sur la vie du sang, suppose une coutume ; laquelle provient d'une croyance à la vitalité de ce liquide. Chaque dicton, se rapporterait ainsi à un usage, et chaque usage à un fait instinctif; la coutume, le langage et la croyance, c'est-à-dire, l'œuvre de l'esprit, du langage et de l'institution sociale seraient ainsi parallèles.

Le peuple est donc en possession des vérités les plus importantes sur presque tous les objets, et très-spécialement sur la science de l'homme. On a fait des Traités intéressans sur les erreurs populaires, on pourrait en faire de plus intéressans peut-être sur les vérités populaires. Les opinions populaires très-répandues sont toujours extrêmement respectables; elles cachent presque toutes des vérités précieuses altérées par le temps, et qu'il est question de rappeler à leur noble et primitive simplicité.

Ces sortes de vérités appartiennent à l'instinct moral des peuples, et présentent à la philosophie des sujets importans de méditation. La nature a dispensé les hommes du soin de chercher par le raisonnement, les règles suivant lesquelles ils doivent se conduire les uns par rapport aux autres ; elle leur fait connaître ces règles par une sorte d'inspiration, et les leur fait goûter par le plaisir intérieur qu'ils éprouvent à les suivre. Elle conduit donc la multitude par l'impression de l'instinct, par le sentiment vague et même irréfléchi de la vérité; mais elle laisse au philosophe à pénétrer ses vues. Le médecin philosophe cherche

donc et aperçoit l'union intime des croyances avec les faits supérieurs ou inférieurs qui lui servent de support ou de règle : il la découvre à ces mêmes hommes qui ne faisaient que la sentir, et confirme ainsi, par la réflexion, le sentiment de l'instinct.

« Pour tout ce qui est grand et nécessaire, le genre humain »a prévenu la philosophie, dit M. Cousin, avec la hauteur de »pensées et la beauté d'expression qui lui sont propres; il l'a pré»venue, mais ne lui a pas dérobé le mérite qui la distingue, »celui de s'approprier, pour ainsi dire, la vérité, en s'en ren»dant compte. »

Messieurs, je viens d'étaler devant vous les croyances intimes de l'humanité sur un sujet important. Vous avez daigné écouter, non les opinions hasardées de mon esprit, mais la voix vibrante et sonore du genre humain sur ses propres croyances; croyances qu'il a consignées dans de poétiques formules.

Mais, n'y a-t-il que la vie du sang, que la vie physique dans l'homme? A Dieu ne plaise que, par une réponse irréfléchie, nous assimilions l'homme aux brutes, en élevant les animaux jusqu'à lui.

Vivre, pour l'homme, est, avant tout, vivre d'une vie morale, pure et impérissable. Mais cette vie morale, son tourment et sa gloire, a besoin de support; elle périrait sans base, comme l'arbre sans la terre qui le nourrit et le porte. La vie morale s'implante donc dans la vie organique; elle s'y implante, mais pour s'en distinguer; elle s'y implante, mais pour s'élever

comme une belle fleur sur sa tige. Or le sang est le centre de cette vie des organes, sur laquelle est greffée l'autre vie. Vivre, pour l'homme, encore une fois, n'est donc pas uniquement l'action de circuler, de respirer, de se nourrir et de métamorphoser mille substances dans la nôtre. Vivre, pour l'homme, c'est s'élancer par l'esprit, parcourir d'un éclair de pensée l'universalité des mondes, étudier les êtres qui les peuplent, admirer et aimer celui qui s'y réfléchit et qui les a créés, et un pied sur la terre, s'élancer vers l'immensité à laquelle il aspire sans pouvoir la comprendre. Voilà la vie de l'être moral et intelligent par excellence.

Ou je suis dans une illusion complète, Messieurs, ou il faut que notre École, si elle veut rester elle-même, s'attache à élucider ces grands problèmes, qui sont dans ses instincts comme dans ses traditions, dans son esprit comme dans ses croyances. — Et cela, non en faveur d'une mesquine et méprisable rivalité d'école à école; mais en honneur de la haute science, que la Faculté de Montpellier a admirablement comprise à toutes les époques. — Les écoles passent, mais les vérités qu'elles ont mises en lumière restent. Que sommes-nous, misérables personnalités qui passons avec elles, à côté de l'impérissable vérité qui seule est immuable? Et moi qui vous parle, que suis-je et que puis-je? Soldat obscur d'un bataillon sacré qui s'avance à une aride et difficile conquête, je ne puis avoir et ne saurais justifier d'autre prétention que celle de marcher avec ardeur auprès des collègues distingués qui peuvent me servir de guide.

Que si cette manière d'agir nous vaut des sarcasmes, des persécutions et des injures, pardonnons, Messieurs, à ceux qui nous les prodiguent, non parce qu'ils ignorent ce qu'ils font, mais justement parce qu'ils le savent.

La Faculté de Montpellier n'a pas à craindre les bonnes raisons ; elle n'a à redouter que le mauvais vouloir.

Ses antagonistes ou ses ennemis se sont placés d'eux-mêmes dans la position que Suard donnait à certains disciples de Condorcet, ardens promoteurs des réformes révolutionnaires. Suard disait à Condorcet :

« Il y en a beaucoup parmi vos disciples, à qui il est plus »aisé de donner des coups de poings aux prêtres, que de faire »un bon argument contre l'Évangile. »

Nous pouvons en dire autant de nos adversaires. Il leur sera toujours plus aisé de nous accabler que de nous convaincre, et leurs raisons seront toujours plus faibles que leurs actes.

Et cependant, Messieurs, nous n'avons pas lieu de nous affliger; nous avons même des motifs particuliers de consolation, en pensant que les censeurs de nos doctrines n'ont usé de sévérité que pour notre bien, et que, s'ils ont employé un peu d'arbitraire, ç'a été uniquement en vue de notre salut.

—

NOTES.

—

Note 1.

Si l'on veut exprimer l'idée de *parenté*, c'est encore l'idée du sang qui se présente. Boileau l'a employée de même, dans un sonnet, peut-être le seul qu'il ait fait de sa vie, où il exprime d'une manière si touchante la mort d'une jeune femme victime de l'ignorance d'un médicastre.

Note 2.

Il est remarquable que, dans l'antiquité, le sang humain ait été le garant, le témoin sacré, invoqué par les conspirateurs. C'est ce qu'on voit dans Florus en termes énergiques, lorsqu'il parle de la conspiration de Catilina : « *Additum est pignus »conjurationis, sanguis humanus, quem circumlatum pateris bibere; summum »nefas, nisi amplius esset propter quod biberunt!* » (IV, 1.)

Et ce qui est peint avec des couleurs plus vives encore dans Salluste :

Il s'agit du fameux discours que cet historien prête à Catilina. — « On préten»dit, dans ce temps-là, qu'après son discours, ayant demandé le serment de ses »complices, Catilina avait présenté à chacun d'eux des coupes, où au vin il avait »mêlé du sang humain : *Humani corporis sanguinem vino permixtum in pateris »circumtulisse ;* qu'après avoir prononcé leur serment avec des imprécations, tous »en avaient bu suivant les rites observés dans les sacrifices solennels; que c'était »alors que Catilina leur avait découvert son projet. On supposait qu'il avait voulu, »par là, assurer une fidélité réciproque entre des hommes qui avaient à se reprocher »mutuellement un si grand crime. » (*In Catil. XXII.*)

On trouve beaucoup de détails sur cet objet dans l'ouvrage de Jo. Guill. Stuckius, *Convivalium*, lib. I, fol. 105.

Note 3.

La coutume des conjurés, rapportée par Salluste, Florus et autres, de jurer par le sang des victimes, est également indiquée par Lucain. (X, 370 — 2.)

Per te, quod fecimus una,
Perdidimusque nefas, perque ictum sanguine Magni
Fœdus, ades.

Et par Ausone :

Hoc tecum parentum est sanguine fœdus. (XVIII, 1021.)

Et en parlant des lois de Rome et de César :

Ipsi
Romanas sancire volent hoc sanguine leges.

Note 4.

Voici le serment d'Annibal, d'après Silius Italicus (II, 427) :

.....Supplex infernis Hannibal aris,
Arcanum Stygia libat cum vate cruorem,
Et primo bella Æneadum jurabat ab ævo.

— Voyez aussi Ovide. (VII, vers 297 et *passim.*)

Note 5.

Je ne ferai qu'indiquer ici les autres auteurs qui rappellent la même coutume : Hérodote, liv. I, chap. 74, à l'occasion des Lydiens et des Mèdes ;

Platon, *in Criton.*, à l'occasion des insulaires de l'Atlantide ;

Tacite (*Annal.* XII, 47), en parlant de certains princes d'Asie qui se juraient alliance sur le sang des uns et des autres, et même en le buvant : *Sanguis gustatus in fœderibus ;*

Lucien, *in Toxari*, ou de l'*Amitié*, à l'occasion des peuples de Scythie ;

Pomponius-Mela (II, 1), en parlant des mêmes peuples ;

Valère-Maxime (IX, 11), à l'occasion des Arméniens.

Note 6.

Cette observation trouve d'abord une preuve dans ce fait constant, que toutes les fois que la civilisation s'éclipse, et que le despotisme, la terreur ou les ténèbres dominent, l'idée du sang au sens moral reparaît.

Aux XIVe, XVe et XVIe siècles, il y avait en Allemagne un tribunal nommé le *Tribunal de sang*, dont la création remontait, dit-on, à Charlemagne. Le but de ce tribunal était la punition des sociétés occultes qui se proposaient pour objet la liberté politique ou religieuse.

Et l'on connaît le *Conseil de sang*, établi en 1567 dans les Pays-Bas, par le duc d'Albe, pour la condamnation de ceux qui étaient soupçonnés de s'opposer à Philippe II, roi d'Espagne.

Note 7.

Tout le monde frémit d'horreur au récit des actes de Tarrare, le plus fameux des polyphages connus, dont l'histoire nous a été transmise par le baron Percy.

Tarrare avait l'habitude, entre autres manies dégoûtantes et incroyables que j'omets ici, d'aller dans les boucheries et dans les lieux écartés disputer aux chiens et aux loups les plus horribles pâtures. Les infirmiers de l'hôpital de Versailles, où il était, l'avaient surpris buvant le sang des malades que l'on venait de saigner, et, dans la salle des morts, nouveau Vampire, suçant celui des cadavres.

Note 8.

Les chrétiens étaient accusés d'immoler des enfans, pour les dévorer ou en boire le sang dans leurs festins appelés *agapes*. C'était la croyance des païens. Minucius Félix, cet avocat romain, qui, après s'être fait chrétien, écrivit le célèbre dialogue intitulé *Octavius*, raconte lui-même à quelles préventions il était livré avant d'embrasser le christianisme. « Nous étions, dit-il, persuadés que les chrétiens adoraient »des monstres, qu'ils dévoraient des enfans, et s'abandonnaient, dans leurs repas, »à la plus crapuleuse débauche. Nous ne réfléchissions pas qu'on n'avait pas »même cherché à vérifier de pareilles accusations, bien loin de les avoir prouvées.»

Note 9.

Voici la triste description que fait Virgile (*Æneid.*, VI, v. 548), du Tartare, lieu du supplice des tyrans et des grands criminels :

..... *Sup rupe sinistra*
Mœnia lata videt, triplici circumdata muro :
Quæ rapidus flammis ambit torrentibus amnis
Tartareus Phlegethon, torquetque sonantia saxa.
Porta adversa, ingens, solidoque adamante columnæ :
Vis ut nulla virum, non ipsi exscindere ferro

Cœlicolæ valeant. Stat ferrea turris ad auras;
Tisiphoneque sedens, palla succincta cruenta,
Vestibulum exsomnis servat noctesque diesque.
Hinc exaudiri gemitus, et sæva sonare
Verbera : tum stridor ferri, tractæque catenæ.
Constitit Æneas, strepitumque exterritus hausit.

Note 10.

Parmi les prodiges qui précédèrent la *deuxième guerre punique*, Tite-Live rapporte que, à Cère, il coula des eaux ensanglantées. (Lib. XXII, cap. 1.)

De même, pendant cette funeste guerre, on vit, dans la place publique de Suderte, des ruisseaux de sang couler pendant un jour entier. (Lib. XXVI, 23.) — De même encore à Minturne. (Lib. XXVII, 37.)

On vit également des gouttes de sang au Forum, à la place des Comices, au Capitole. (XXXIV, 45.) — Ailleurs le sang coule du foyer. (XLV, 16.)

Pendant la même guerre punique, auprès de Mantoue, le fleuve Mincio débordé, forma un lac dont les eaux avaient la couleur du sang. A Cales et à Rome, dans le marché aux bœufs, il avait plu du sang. (XXIV, 10.)

Dans une autre circonstance, il avait plu aussi du sang à Rome pendant deux jours, sur la place de Vulcain et sur la place de la Concorde. (XXXIX, 46; 56; XL, 19; XLIII, 13.)

Parmi les prodiges qui suivirent la mort de César, Virgile raconte qu'on vit couler des sources de sang. (*Georg.* 1, vers 485.)

Dans son 4e livre des *Guerres civiles de Rome*, Appien rapporte que le sang transpira des statues.

La lune ou le soleil qui prennent la couleur du sang aux yeux des hommes, se retrouve souvent dans la Fable, la Magie, l'Histoire.

Quinte-Curce dit en parlant d'une éclipse de lune :

Sanguinis colore suffuso lumen omne fœdavit. (Lib. IV, 10.)

Le même auteur fait jouer au sang un grand rôle dans les prodiges qui accompagnèrent le siége de Tyr. Ainsi, chez les Tyriens, il y eut des ruisseaux de sang qui coulèrent au milieu des flammes dont ils voulaient se servir pour forger les fers nécessaires à leur défense, ce qu'ils regardèrent comme un heureux présage contre leurs ennemis. Chez les Macédoniens, des soldats furent effrayés du sang qui coula du pain qu'ils coupaient. (IV, 2.)

Note 11.

Voyez l'excellent ouvrage de M. Amédée Thierry sur l'*Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, et le tome III des *Mémoires de l'Académie des inscriptions;* on y trouve une dissertation importante sur les *Tauroboles*, où M. Thierry a puisé les preuves de son intéressant récit.

Note 12.

Pline, lib. XXX, cap. I; Suétone, dans la vie de Claude; Diodore de Sicile, lib. VI, reprochent aux Druides les sacrifices barbares des victimes humaines.

Note 13.

Le mot *sanguis*, pour *vita*, se rencontre fréquemment chez les anciens. Ainsi, par exemple, on lit dans Cicéron (*De Officiis*, lib. III, 6) : *Ut membra quædam amputantur, si et ipsa sanguine, et tanquam spiritu carere cœperunt, et nocent reliquis partibus corporis, etc.*

Le savant J.-F. Heusinger, qui défend cette leçon, fait remarquer que *sanguine* est pris ici pour *vita*, de même que dans ce vers d'Horace (*Od.* I, 24, vers. 15) :

Num vanæ redeat sanguis imagini?

C'est le même sens dans ce vers de Juvénal (*Sat.* IV, 10), en parlant d'une vestale qu'un incestueux exposait à être enterrée toute vive :

Sanguine adhuc vivo terram subitura sacerdos.

On peut en voir d'autres exemples dans Cicéron (*Ad Attic.*, IV, 16), et dans Celse (*de Medic.*, lib. V, cap. 26, 34 extr.).

Claudien caractérise la vie particulière du sang humain, en rapportant un prodige, savoir, deux loups auxquels il était apparu des bras d'homme :

Illo læva tremens, hoc dextera, ventre latebant
Intentis ambæ digitis, et sanguine vivo.
De Bello getico, 256 — 7.

Dans le même poème, il met au sang ou à la vie un étrange prix :

..... *Pretiosior auro*
Sanguis erat. 607 — 8.

Enfin, Claudien regarde visiblement le *sang* comme le siége même de la *vie*.

Ad vivum penetrant flammæ, quo funditus humor
Defluat, et vacuis corrupto sanguine venis
Arescat fons ille mali....
In Eutropium, II, 16 — 18.

Ce n'était point le cœur, comme on l'a cru, qui, chez les anciens, était le siége de la vie ; c'était le sang, autrement Horace n'aurait pas dit (*Sat.* VI, lib. I, v. 64) :

Non patre præclaro, sed vita et pectore puro.

Le cœur était le siége des passions ; mais la vie était autre chose.

Anima carnis in sanguine est. (*Levitic.*, cap. XVII, v. 11 et 14.)

La vie de la chair est dans le sang, car l'âme se prend ici pour la vie, d'après les commentateurs de la Bible. — Saint Augustin (*Levit.*, 57) entend aussi que l'âme de l'homme est dans le sang, c'est-à-dire, qu'elle est principalement retenue dans le corps par les esprits vitaux qui sont dans le sang.

Au reste, le mot *âme* est constamment employé, dans la Bible, pour *vie*. *De manu hominis, requiram animam hominis.* (*Genes.*, IX, 5.)

Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra, dit Dieu à Caïn. (*Gen.*, IV, 10.)

Ainsi, les mots *âme*, *sang*, *vie* y sont synonymes. Par exemple : *Si difficile et ambiguum apud te judicium esse perspexeris inter sanguinem et sanguinem*... c'est-à-dire, si un meurtre a été volontaire ou non. (*Deut.*, XVII, 8.)

Anima pour *vita* a donc la même signification chez les Juifs que chez les Grecs et les Romains.

A l'occasion des vers. 11 et 14, chap. XVII du *Lévitique*, les scoliastes font remarquer que, chez les Juifs, l'âme de l'homme était considérée comme une substance, et que celle des bêtes n'était qu'une faculté.

Enfin, il résulte de l'étude de la Bible, que les Juifs distinguaient positivement l'âme de la chair, la vitalité proprement dite, de l'âme substantielle et immatérielle que Moïse (*Genes.*, I, 26) nous présente comme formée sur l'image de Dieu, et qu'ils estimaient immatérielle. (*Eccles.*, III, 21,)

Dieu dit à Noé et à ses enfans (*Genes.* IX , v. 3 — 6) :

Nourrissez-vous de tout ce qui a vie et mouvement ; je vous ai abandonné toutes ces choses , comme les légumes et les herbes de la campagne.

J'excepte seulement la chair mêlée avec le sang , dont je vous défends de manger.

Car je vengerai votre sang (*le sang de vos âmes*) de toutes les bêtes qui l'auront répandu , et je vengerai la vie (*l'âme*) de la main de l'homme et de la main de son frère qui l'aura tué.

Quiconque aura répandu le sang de l'homme sera puni par l'effusion de son propre sang ; car l'homme a été créé à l'image de Dieu.

Jacques prit la parole et dit (*Act. des Ap.* , ch. XV) :

On doit écrire aux Gentils qui se convertissent à Dieu , qu'ils s'abstiennent des souillures , des idoles , de la fornication , des chairs étouffées et du sang. (Vers. 20.)

Et les Apôtres écrivirent aux Gentils :

Vous devez vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles , du sang, des chairs étouffées et de la fornication , dont vous ferez bien de vous garder. (Vers. 20.)

Cette opinion a eu ses conséquences pour le peuple de Moïse. Elle a produit les lois mosaïques sur la défense de se nourrir de sang.

Note 14.

La chronique d'où est extrait ce récit , se trouve dans la Collection des historiens de France , vulgairement dite de Dom Bouquet. (Tome XVIII , page 158.) On peut la consulter à la bibliothèque du Musée de Montpellier.

Note 15.

Ranchin examine , en autant de chapitres , les douze points suivans :

1° Si la cruentation des corps morts , devant les meurtriers , est une expérience certaine ;

2° Si la cruentation paraissant aux juges , assistés de témoins considérables , est un indice suffisant pour condamner à mort l'accusé ;

3° Quel est l'ordre et les cérémonies que les juges sont obligés d'observer en la présentation des accusés et prévenus devant le corps mort ;

4° De l'opinion des théologiens , savoir : s'il faut reconnaître que cette effusion de sang dépende souvent de causes supernaturelles et non pas de naturelles ;

5° Si les démons et les sorciers peuvent causer cette effusion de sang ;

6° S'il faut reconnaître l'âme du mort assistante ou revenante , pour cause de cette effusion de sang ;

7° Si les âmes qui retournent peuvent causer cette effusion de sang ;

8° Si l'âme du meurtrier peut être reconnue pour cause de cette effusion de sang ;

9° Si le sang du mort peut causer cet effet ;

10° Si les esprits peuvent causer la cruentation ;

11° Si l'on doit reconnaître la sympathie ou l'antipathie pour cause de cette cruentation ;

12° S'il y a quelque cause externe , comme quelque médicament , qui puisse causer la cruentation , par voie d'attraction.

Ranchin tombe dans des contradictions.

Par exemple , si, d'après lui , c'est toujours un miracle , pourquoi n'arrive-t-il qu'une fois sur cinquante , comme il l'avoue ?

Si c'est un miracle contre les coupables , pourquoi se tourne-t-il si souvent contre les innocens ? Il est vrai que la réponse est toute prête : c'est que le démon veut les perdre. Si, d'après Ranchin , c'est un miracle, il faudrait toujours condamner d'après ce seul indice : c'est la Divinité qui parle et sa voix doit être prépondérante.

Or, non-seulement il assure que les juges n'agissaient pas ainsi, mais il soutient qu'on ne doit pas se décider d'après ce seul témoignage.

Il est d'autant plus regrettable que Ranchin ait émis sur la *eruentation* une opinion si peu d'accord avec la vraie science, qu'il existait déjà à son époque, selon son propre témoignage, des médecins assez éclairés pour concevoir la production du phénomène d'après les causes naturelles : ces médecins croyaient la sortie du sang l'effet de l'*âme végétative*, qui reste, disaient-ils, après la séparation de *la raisonnable*. Qu'était-ce que l'*âme végétative*, si ce n'est la force qui préside à la formation de nos parties, ce que nous nommerions aujourd'hui la *vis formativa*, la force plastique formative, ou, pour tout dire d'un seul mot, la *force de vie ?*

Ces auteurs s'appuyaient à l'époque dont il s'agit, de raisons scientifiques les plus plausibles. Ils disaient qu'on voit souvent des restes de la vie dans le cadavre, tels que l'accouchement, l'accroissement des poils, des cheveux, des ongles, tels encore que des convulsions et des restes d'irritabilité musculaire et autres.

Lemnius (cap. VII, lib. 2) est, parmi les médecins dont je parle, celui qui a énoncé cette opinion do la manière la plus formelle.

In mortuis ad tempus vix vegetatrix inest, qua crines, unguesque succrescunt, humore interno suppeditante alimentum, sic stirpes fruticesque amputatæ, aliquo dierum spatio frondescunt ac flosculos proferunt, quia superest in illis vis quædam a radice prius infusa quæ dum evanuit postea erescunt.

Cette idée que le sang de la victime crie vengeance, peut se rapprocher de cette autre idée déjà émise par Platon, il y a vingt siècles, dans son livre *De legibus*, quand il dit qu'il est nécessaire de bannir les meurtriers pour un an, parce que les morts s'affligent de les voir vivre parmi leurs anciens amis et concitoyens avec liberté, et assure que le bannissement les contente et les laisse en repos.

Sanguis fratris tui clamat ad me. C'est Dieu qui parle à Caïn, après qu'il a tué son frère, et ne croyant pas que son fratricide soit connu de Dieu.

Dans l'Apocalypse, les Archanges s'écrient :

Usquequo, Domine, non vindicas sanguinem nostrum de interfectoribus nostris, qui habitont in terris !

Voici les auteurs qui ont parlé de la matière, et qu'on peut consulter :

1° Gregorius Tbolosanus, dans son *Syntagma juris universi*, lib. XXXVI, c. 20 ;

2° Boërius, en la Décision 166. M. I ;

3° Hippolyte, en sa Pratique criminelle ;

4° Duranti, en la Question 62 ;

5° Mersenius, en son Commentaire sur le IVe chap. de la Genèse.

Voilà pour les jurisconsultes. — Pour les médecins, on peut voir :

1° Lemnius, *De occultis naturæ miraculis*, lib. II, cap. 7 ;

2° Langius, lib. I, epist. 4 ;

3° Schenckius, en ses Observations médicales ;

4° Martinez del Rio, en ses Disquisitions magiques ;

5° Costous, Disquisitions physiologiques, liv. IV ;

6° Libavius, au livre qu'il a fait *ex professo*. *De cruentatione cadaverum.*

Ces auteurs, et bien d'autres que je ne mentionne pas, sont en désaccord et discutent longuement sur les causes de la cruentation ; mais ils ne mettent pas le fait de la cruentation en doute.

Note 16.

L'auteur de la *Magie posthume* et le savant bénédictin Dom Calmet ont fait des dépenses d'érudition et de sagacité pour résoudre les questions les plus absurdes, entre autres : Si les vivans pouvaient, dans un cas d'urgence, faire le procès aux morts et violer leurs tombeaux.

Note 17.

Voyez, pour quelques détails extrêmement curieux sur Louis XI, le VIe vol. de l'ouvrage que M. Michelet publie actuellement sur l'*Histoire de France* ; rien de plus vif et de plus original que cette composition savante.

Note 18.

Mélanges tirés d'une grande bibliothèque, A. a, pag. 207. — C'est de cet ouvrage, aussi curieux que rare, que j'extrais les singulières coutumes du cloître, en fait de saignées périodiques.

Note 19.

Il y a une trentaine d'années qu'un chimiste russe, le professeur Grindel, annonça dans les journaux allemands, la découverte du *sang artificiel*. C'était évidemment au chimiste à nous le montrer. Grindel avait pris tout bonnement la couleur rouge provenant de la décomposition du *muriate de soude* par un conducteur galvanique en or, pour du *sang*. Mais M. Fischer, de Breslau, voulut aller plus loin et découvrit la cause de l'illusion. Il fit même voir qu'on pouvait très-bien obtenir le même résultat par un procédé chimique très-simple, et qu'il suffit d'exposer, pendant 24 heures, à l'air et aux rayons du soleil, une solution aqueuse d'albumine à laquelle on aura ajouté seulement un dixième de goutte d'une solution d'or, pour obtenir la même couleur pourpre.

Ce phénomène est l'analogue des pluies de sang mentionnées à la note 10. Il en est question dans Pline l'ancien, lib. II, cap. 57; Tite-Live, lib. XXXIX, XL, XLII; dans Julius Obsequens, cap. 59, 70, 71, 91, 96, 99, 103, etc.

En effet, qu'il soit tombé quelquefois des pluies rouges, c'est un phénomène qu'on peut expliquer par des causes naturelles.

Cicéron (*De divinatione*, II, 27) explique, en effet, les pluies prétendues de sang, de la même manière que le fit plus tard Lucien (*De Dea syriaca*), en parlant du miracle du fleuve qui se teignait de sang tous les ans, aux fêtes d'Adonis. C'était un miracle pour le vulgaire, qui ne voyait là que le *sang* de l'amant de la Déesse. Pour Lucien et pour Cicéron, c'étaient déjà des eaux chargées d'une matière colorante. On voit, d'après cela, que le sang artificiel n'était pas plus une découverte que les pluies de sang ne sont un miracle.

Note 20.

Sanguis, pour *sang*, *vie*, *existence*, est aussi employé figurativement. Pline le jeune dit à Trajan, en parlant des Lettres : *Sub te spiritum et sanguinem et patriam receperunt studia.* (Panegyr. XLVII.)

Le sang, la rougeur au front, est un signe de culpabilité à la fois et de pudeur. Le même Pline (Paneg. LXXIII) dit au Prince : *Vidimus humescentes oculos tuos, demissumque gaudio vultum, tantumque sanguinis in ore, quantum in animo pudoris.*

Dans les tragédies de Sénèque, le mot *sanguis* reçoit toute espèce d'épithètes : *Inclytus, abjectus, justus, fortis, inimicus, funestus, etc.*

On trouve dans le *Thyeste* : *Sanguis ac pietas.* 510. — *Sanguis tenet vires.* Hercules OEteus. 533. *Sanguis miscet aurea pocula.* Ibid. 657. — Sur la transmission des mœurs et des passions avec le sang, Médée dit : *Sanguis noster manet.* 808. — Soif du sang : *Sanguinis diri sitis, etc.*

FIN DES NOTES.

T3326

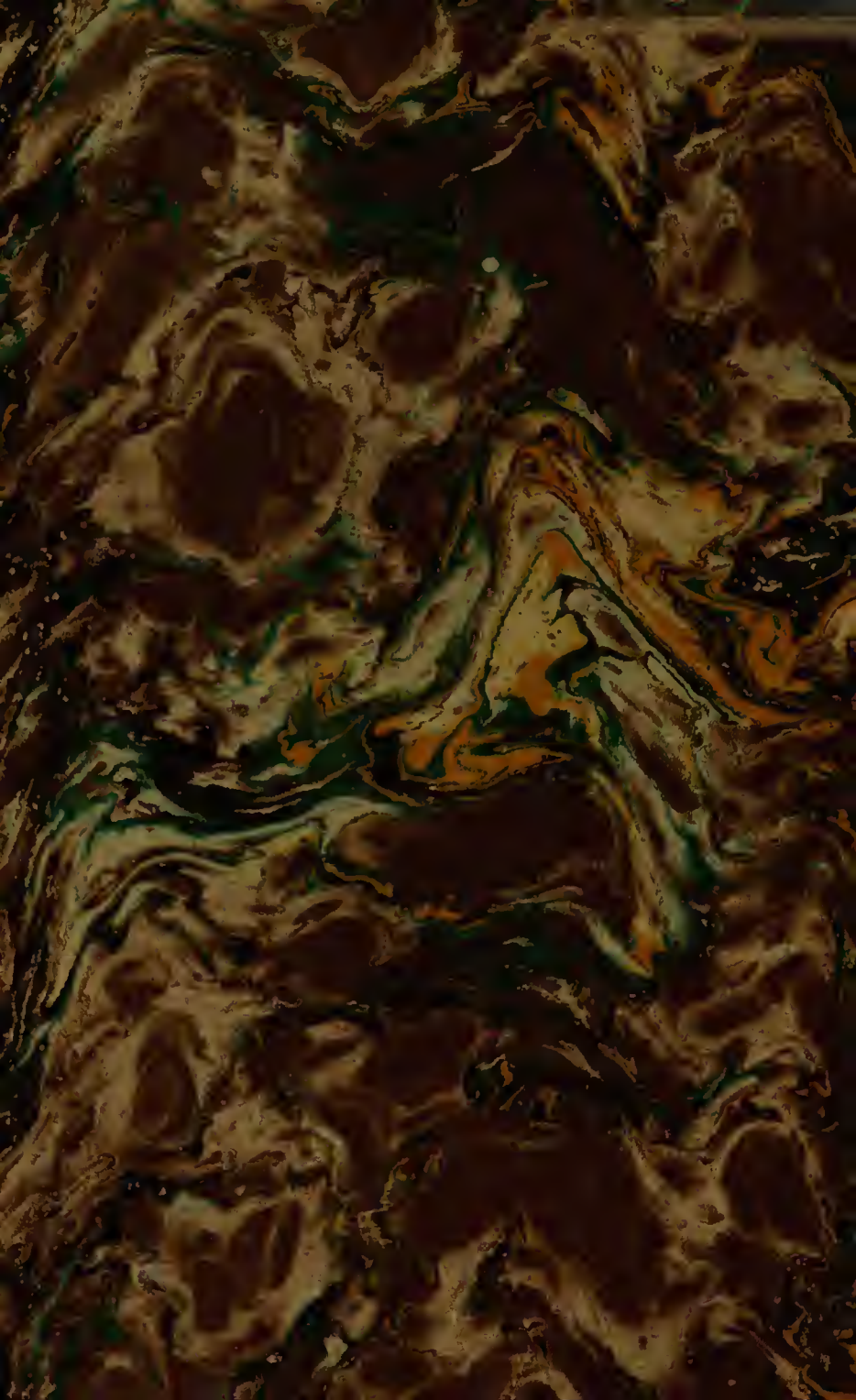

Manufactured by
GAYLORD BROS. Inc.
Syracuse, N.Y.
Stockton, Calif.

Accession no. 17326

Author Amador, R d'
De la vie du sang

Call no. Hist.
QP91
844A